

Procès-verbal de la séance **spéciale** du conseil d'administration du **Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord tenue à huis clos le mercredi 29 juin 2016, à 9 h, en vidéoconférence.**

En vidéoconférence

M. Denis Miousse, président
 M. Marc Fortin, PDG et secrétaire
 Mme Johanne Beaudoin
 Mme Isabelle Bossé
 M. Dave Charlton
 M. Norbert Nadeau
 M. Jean-Pierre Porlier
 M. François Tremblay
 M. Jean-Marie Volland

En audioconférence

M. Pascal-Simon Audet
 M. Claude Belzile, vice-président
 Mme Josée Francoeur
 M. Roberto Gauthier
 M. Michel Paul
 Mme Solange Turgeon

Absences motivées

Mme Jacinthe Bernard
 M. Roger Dubé
 Mme Patricia Huet

Invitées : Mme Sandra Morin, adjointe au PDG et relations avec les médias (pour le point 2)
 Mme Manon Bourgeois, commissaire aux plaintes et à la qualité des services (pour le point 2)
 M. Michel Rioux, directeur des ressources informationnelles (pour le point 3)
 Dr Roger Dubé, directeur adjoint services professionnels et enseignement universitaire (pour le point 4)
 Mme Dyane Benoit, directrice programme SAPA (pour le point 6)
 Mme Vicky Lapierre, chef du service du contentieux à la DRHCAJ (pour le point 8)

1. Ouverture de la séance spéciale et vérification du quorum

Le président constate le quorum et déclare la séance spéciale ouverte à 9 h 09.

Le point 8 – **État de situation dossier juridique** sera traité immédiatement, suivi du point 6 – **Rapport de consultation populationnelle Port-Cartier**.

8. État de situation – dossier juridique

Une entente de principe est en négociation et devrait se finaliser incessamment, pour un règlement qui devrait répondre aux attentes des parties concernées, selon les paramètres précis édictés par le MSSS. Le conseil d'administration sera informé de tout nouveau développement.

6. Rapport de consultation populationnelle Port-Cartier

Un rapport préliminaire a été déposé suite à la consultation effectuée auprès de la population de Port-Cartier, visant à déterminer les besoins en services pour les aînés. La directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) donne quelques éléments d'informations. Le rapport officiel devrait être déposé prochainement.

ARRIVÉE DE MONSIEUR JEAN-MARIE VOLLANT À 9 H 20.

Certains administrateurs considèrent qu'une consultation similaire pourrait être effectuée dans les petits milieux du territoire, en tenant compte de leurs spécificités. D'ailleurs, des discussions sont en cours afin de déterminer la date de mise en place d'un comité stratégique intersectoriel. Un premier échange de ce comité pourrait avoir lieu avant la fin de l'été.

Le service des communications sera mis à contribution afin de déterminer le mode de diffusion de l'information suite au dépôt du rapport officiel.

Le conseil d'administration suivra avec attention la suite des événements.

2. Rapport de gestion et rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration des services – 2015-2016

Selon la loi, le CISSS doit produire un rapport annuel de gestion et un rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services afin de les déposer au ministre, au plus tard le 30 juin et ce, pour permettre le dépôt devant l'Assemblée nationale au début de la session d'automne.

Le rapport annuel de gestion du CISSS est produit dans une perspective de reddition de comptes. Il doit, notamment, présenter les résultats en lien avec les objectifs prévus à l'entente de gestion et d'imputabilité convenue avec le ministre. Il doit porter sur les activités de l'établissement, y compris les activités relatives à la gestion des risques et de la qualité. Le rapport annuel de gestion doit surtout être perçu et utilisé comme un véhicule privilégié de reddition de comptes à l'intention de la population.

Le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services comprend le bilan des activités du commissaire aux plaintes et à la qualité des services et intègre le rapport du médecin examinateur.

Les deux rapports annuels feront l'objet d'une présentation plus détaillée lors de l'assemblée publique annuelle d'information prévue le 23 novembre 2016.

Résolution 2016-06-077

Rapport de gestion et rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration des services – 2015-2016

Attendu que le projet de Rapport de gestion 2015-2016 et le projet de Rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2015-2016 du CISSS de la Côte-Nord respectent en tous points les attentes identifiées dans la circulaire 2016-011 produite par le ministère de la Santé et des Services sociaux;

Attendu que selon la loi, il y a lieu d'adopter le rapport annuel de gestion et le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services;

Attendu que les dits rapports doivent être déposés au ministre, au plus tard le 30 juin, afin de permettre le dépôt devant l'Assemblée nationale au début de la session d'automne;

Il est proposé et appuyé

D'adopter le *Rapport de gestion 2015-2016* et le *Rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2015-2016* du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord ;

De les transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux pour dépôt à l'Assemblée nationale, selon le délai prescrit par la loi.

Adopté à l'unanimité

3. Bilan de sécurité des actifs informationnels

L'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux nécessite une nouvelle approche permettant de favoriser le partage et l'accès à l'information aux organismes et intervenants habilités, tout en maintenant un niveau adéquat de sécurité de l'information.

À cette fin, le réseau s'est doté d'une politique provinciale de sécurité de l'information et d'un cadre de gestion de la sécurité de l'information conformément à la directive sur la sécurité de l'information gouvernementale du Secrétariat du Conseil du trésor.

Une des obligations qui en découle est la réalisation d'un bilan annuel en sécurité entériné par le conseil d'administration du CISSS. Ce premier bilan illustre l'état de situation actuel en matière de sécurité de l'information pour l'organisation ainsi que la planification pour les années subséquentes.

Avec la création des CISSS, plusieurs travaux doivent être réalisés afin d'atteindre le niveau de maturité souhaité par les organisations. Compte tenu des ressources limitées en sécurité, la région de la Côte-Nord a interpellé quatre autres établissements (Bas-Saint-Laurent, des Îles, Gaspésie et Saguenay) afin de créer une équipe de travail et ainsi favoriser la collaboration ainsi que la mise en commun.

Bien que plusieurs travaux soient prévus en 2016-2017, l'accent sera mis sur la sensibilisation du personnel qui s'avère un moyen efficace de diminuer les risques.

Résolution 2016-06-078

Bilan de sécurité des actifs informationnels

Attendu que la sécurité des actifs informationnels est une priorité pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et pour le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord;

Attendu que le comité de sécurité des actifs informationnels recommande l'adoption du bilan;

Il est proposé et appuyé

D'adopter, tel que présenté, le bilan de sécurité des actifs informationnels 2015-2016.

Adopté à l'unanimité

4. Affaires médicales

Le directeur adjoint des services professionnels et de l'enseignement universitaire explique que les nouvelles mesures mises en place par le MSSS en regard de l'octroi de privilèges pourraient créer des situations problématiques ayant des effets défavorables pour le recrutement d'effectifs médicaux.

4.1 Nomination membres actifs du CMDP

Résolution 2016-06-079

Nomination membres actifs du CMDP

Attendu la demande de nomination à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord avec les privilèges précisés pour chacun, à l'installation précisée pour chacun des membres de la liste ci-dessous;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur la santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres;

Attendu la recommandation favorable du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination de chacun des membres de la liste ci-dessous;

De leur accorder un statut de **membre actif** au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord à l'installation précisée (si privilèges dans plusieurs installations, préciser le lieu de la pratique majoritaire);

De leur octroyer des privilèges d'exercice selon la liste qui suit pour la période précisée;

S'il y a lieu, que ces nominations soient conditionnelles à l'obtention des documents indiqués :

# permis	Nom	Spécialité	Privilèges	Installation	Période	Condition
À venir	Docteur Rami Bensalma	Médecin de famille	médecine générale (l'urgence, chirurgie mineure et clinique externe). Ces privilèges sont assortis d'une obligation de prise en charge de 250 patients dans le RLS de Port-Cartier et d'une prestation de service de 210 jours par année.	Port-Cartier	21 octobre 2016 au 31 décembre 2018	Diplômes prouvant la réussite de sa formation, preuve d'assurance responsabilité et inscription au tableau du CMQ.
16416	Docteur Oussoutam Victor Gouba	Médecin de famille	médecine générale (urgence et consultation externe générale incluant les soins intensifs, médecine de jour). Ces privilèges sont assortis d'une obligation de prise en charge de 250 patients dans le RLS de Sept-Îles et d'une prestation de service de 210 jours par année.	Sept-Îles	1 ^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2018	Diplômes prouvant la réussite de sa formation, preuve d'assurance responsabilité et inscription au tableau du CMQ.
16211	Docteure Myriam Landry	Médecin de famille	médecine générale (urgence, hospitalisation, soins prolongés (CHSLD), médecine scolaire, consultation médicale et soins à domicile). Ces privilèges sont assortis d'une obligation de prise en charge de 500 patients dans le RLS de Les Escoumins.	Les Escoumins	1 ^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2017	Diplômes prouvant la réussite de sa formation, preuve d'assurance responsabilité et inscription au tableau du CMQ.
16143	Docteure Alexandra Murray	Médecin de famille	médecine générale (gériatrie, soins prolongés (CHSLD NA Labrie et Boisvert) et UMF (CLSC Lionel Charest)). Ces privilèges sont assortis d'une obligation de prise en charge de 250 patients au GMF-U Manicouagan.	Manicouagan	29 août 2016 au 31 décembre 2016	Diplômes prouvant la réussite de sa formation, dont l'attestation d'une preuve de formation complémentaire de 12 mois en gériatrie, et une preuve de son inscription au tableau du CMQ.
À venir	Docteure Émilie Gauthier	Radiologiste	imagerie médicale (radiologie diagnostique, ultrasonographie, IRM, tomodensitométrie et mammographie)	Le Royer (Manicouagan)	6 septembre 2016 au 31 décembre 2016	Diplômes prouvant la réussite de sa formation, preuve d'assurance responsabilité et inscription au tableau du CMQ.
À venir	Docteure Yang Ju	Radiologiste	imagerie médicale (radiologie diagnostique, ultrasonographie, IRM, tomodensitométrie et mammographie)	Le Royer (Manicouagan)	6 septembre 2016 au 31 décembre 2016	Diplômes prouvant la réussite de sa formation, preuve d'assurance responsabilité et inscription au tableau du CMQ.

Adopté à l'unanimité

4.2 Nomination membres associés du CMDP

Résolution 2016-06-080

Nomination membres associés du CMDP

Attendu la demande de nomination à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord avec les privilèges précisés pour chacun, au point de service de service précisé pour chacun, selon la liste ci-dessous);

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur la santé et les services sociaux;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres;

Attendu la recommandation favorable du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination de chacun des membres de la liste ci-dessous;

De leur accorder un statut de **membre associé** au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord aux installations précisées;

De leur octroyer des privilèges d'exercice selon la liste ci-dessous **pour la période précisée** :

# permis	Nom	Spécialité	Privilèges	Installation	Période
95776	Docteur Marc-Antoine Fontaine	Dentiste	dentisterie	Basse-Côte-Nord	27 juin 2016 au 31 décembre 2016
10434	Docteur Pascal Rhéaume	Chirurgien vasculaire	chirurgie vasculaire (privilèges limités lecture et interprétation à distance d'exams de laboratoire vasculaire (évaluation maladies vasculaires périphériques))	Le Royer (Manicouagan)	27 juin 2016 au 31 décembre 2016
82351	Docteure Marie-Josée Poulin	Psychiatre	psychiatrie (TEC et clinique externe, hospitalisation en courte durée)	Sept-Îles	27 juin 2016 au 31 décembre 2018

Adopté à l'unanimité

4.3 Changement de statut

Résolution 2016-06-081

Changement de statut
Madame Sonia Badeaux, pharmacienne

Attendu la demande formulée par chacun des membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens afin de procéder à la modification mentionnée dans la liste ci-dessous;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur la santé et les services sociaux;

Attendu la recommandation favorable par le comité de direction du CMDP;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la modification demandée par le membre ci-dessous;

Que ces changements soient effectifs à la date indiquée;

De lui adresser une lettre de remerciements pour sa contribution à la qualité des soins et à l'amélioration des services à la population de Manicouagan :

# permis	Nom	Spécialité	Statut	Modification demandée	Installation	Date d'entrée en vigueur
206386	Madame Sonia Badeaux	Pharmacienne	Actif	Changement de statut de membre actif à membre associé	Manicouagan	1 ^{er} septembre 2016

Adopté à l'unanimité

4.4 Modification de privilèges

Résolution 2016-06-082

Modification de privilèges
Docteur Dan Liviu Gitlan, chirurgien général

Attendu la demande formulée afin de procéder à la modification mentionnée ci-dessous;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur la santé et les services sociaux;

Attendu la recommandation favorable par le comité de direction du CMDP;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la modification demandée par le membre ci-dessous;

Que ces changements soient effectifs à la date indiquée :

# permis	Nom	Spécialité	Statut	Modification demandée	Date d'entrée en vigueur
11567	Docteur Dan Liviu Gitlan	Chirurgien général	Actif	Ajout de privilèges en chirurgie générale pour l'installation de Sept-Îles en conservant sa pratique principale à l'installation Le Royer (Manicouagan)	27 juin 2016

Adopté à l'unanimité

4.5 Démissions

Résolution 2016-06-083

Démission, Docteure Julie Marchand,
Médecin de famille, Manicouagan

Attendu la lettre de démission de *Docteure Julie Marchand*, membre actif à l'installation de Manicouagan, datée du 23 mai 2016;

Attendu que le délai de 60 jours est respecté (art. 254, LSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;

Il est proposé et appuyé

D'accepter la démission de *Docteure Julie Marchand* (n° permis 12368) qui est annoncée pour le 23 juillet 2016;

De lui adresser une lettre de remerciements pour sa contribution à la qualité des soins et à l'amélioration des services à la population de Manicouagan.

Adopté à l'unanimité

Résolution 2016-06-084

Démission, Docteur Mario Laforte,
pneumologue, Manicouagan

Attendu la lettre de démission de *Docteur Mario Laforte*, membre associé à l'installation de Manicouagan, datée du 9 mai 2016 pour un départ à la retraite;

Attendu que le délai de 60 jours est respecté (art. 254, LSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;

Il est proposé et appuyé

D'accepter la démission de *Docteur Mario Laforte* (n° permis 74343) qui est annoncée pour le 11 novembre 2016;

De lui adresser une lettre de remerciements pour sa contribution à la qualité des soins et à l'amélioration des services à la population de Manicouagan.

Adopté à l'unanimité

4.6 Chefs et adjoints chefs de départements cliniques

4.6.1 Démission chef département d'anesthésiologie

Résolution 2016-06-085

Démission chef département d'anesthésiologie
Docteur Simon Pagé

Attendu la nomination par le conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord de *Docteur Simon Pagé* en tant que chef régional de département clinique d'anesthésiologie;

Attendu sa lettre de démission reçue pour le poste cité précédemment en date du 25 mai 2016;

Attendu la nomination de *Docteure Valérie Sanfaçon* par les membres du département clinique d'anesthésiologie pour lui succéder à ce poste;

Attendu les dispositions de l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Il est proposé et appuyé

D'accepter la démission en tant que **chef régional de département clinique d'anesthésiologie** au CISSS de la Côte-Nord de *Docteur Simon Pagé*, anesthésiologiste à l'installation de Sept-Îles, numéro de permis 10582.

Adopté à l'unanimité

4.6.2 Nomination chef régionale département d'anesthésiologie

Résolution 2016-06-086

Nomination chef régionale département d'anesthésiologie
Docteure Valérie Sanfaçon

Attendu les dispositions de l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu l'organigramme de la direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

Attendu la démission du chef précédent;

Attendu la nomination par les membres du département clinique d'anesthésiologie;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination en tant que **chef régionale de département clinique d'anesthésiologie** de **Docteure Valérie Sanfaçon**, anesthésiologiste à l'installation de Sept-Îles, numéro de permis 11665;
Que cette nomination soit rétroactive au 25 mai 2016.

Adopté à l'unanimité

4.6.3 Démission adjoint chef département de médecine spécialisée

Résolution 2016-06-087

Démission adjoint chef département de médecine spécialisée, Docteur Yves Girard

Attendu la nomination par le conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord de *Docteur Yves Girard* en tant qu'adjoint au chef régional de département clinique de médecine spécialisée;

Attendu la nomination de *Docteur Girard* par les membres du département clinique de médecine spécialisée au poste de chef régional du département de médecine spécialisée;

Attendu les dispositions de l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Il est proposé et appuyé

D'accepter la démission en tant **qu'adjoint au chef régional de département clinique de médecine spécialisée** au CISSS de la Côte-Nord de *Docteur Yves Girard*, interniste à l'installation de Manicouagan, numéro de permis 97233.

Adopté à l'unanimité

4.6.4 Nomination chef département de médecine spécialisée

Résolution 2016-06-088

Nomination chef département de médecine spécialisée, Docteur Yves Girard

Attendu les dispositions de l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu l'organigramme de la direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

Attendu la nomination par les membres du département clinique de médecine spécialisée;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination en tant que **chef régional de département clinique de médecine spécialisée** de *Docteur Yves Girard*, interniste à l'installation de Manicouagan, numéro de permis 97233;

Que cette nomination soit rétroactive au 20 juin 2016.

Adopté à l'unanimité

4.6.5 Nomination adjoint chef département de médecine spécialisée

Résolution 2016-06-089

Nomination adjoint chef département de médecine spécialisée, Docteure Pascale Lafortune

Attendu les dispositions de l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu l'organigramme de la direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

Attendu la nomination par les membres du département clinique de médecine spécialisée;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination en tant **qu'adjointe au chef régional de département clinique de médecine spécialisée** de *Docteure Pascale Lafortune*, interniste à l'installation de Sept-Îles, numéro de permis 96284;

Que cette nomination soit rétroactive au 20 juin 2016.

Adopté à l'unanimité

5. Optilab

Le MSSS est ouvert à établir des modalités particulières pour les CISSS en région éloignée. À cet égard, un comité de travail sera formé.

7. Visite du ministre de la santé et des services sociaux

Le président relate les différentes étapes de la visite du Ministre de la Santé, Docteur Gaétan Barrette, à Sept-Îles au cours de la journée du 28 juin. En voici les principaux éléments :

- Il a visité en premier lieu l'urgence de l'hôpital de Sept-Îles, pour constater la désuétude des équipements. Il effectue actuellement le tour des urgences du Québec et établira les priorités par la suite. Le budget alloué à ce niveau pour l'ensemble du Québec se chiffre à 200 millions de dollars.
- Il s'est rendu ensuite à la résidence Gustave-Gauvreau dont l'ouverture est prévue en décembre 2016. Il s'est dit heureux de constater que les budgets ainsi que les échéanciers aient été respectés.
- Interpellé concernant les problèmes d'effectifs en psychologie, il en était au fait et a répondu que le MSSS est à la recherche de solutions.
- Le syndicat CSN a fait part de ses préoccupations en regard de l'épuisement du personnel qu'il représente. Le ministre a mentionné que des travaux et des rencontres ont lieu pour identifier des mesures visant à améliorer la situation.
- Le porte-parole du comité des usagers et du comité de vie de la résidence Gustave-Gauvreau, Monsieur Jean-Pierre Porlier, fait part des échanges effectués avec le ministre.

DÉPART DE MONSIEUR CLAUDE BELZILE À 10 H 36.

- Le ministre a répondu aux demandes des journalistes lors d'une conférence de presse.
- Attendu par la suite à la Chambre de commerce de Sept-Îles, il a démontré une ouverture à la demande de formation d'un comité ad hoc de vigie pour l'est de la Côte-Nord, dont la mission se définirait comme suit : *s'assurer que les particularités régionales n'interfèrent pas avec le succès de la réforme; tenir informé le ministre de la Santé des solutions à mettre en place pour assurer une qualité de soins optimale pour la population; faire une vigie des différents établissements de santé sur le territoire et fournir des recommandations au conseil d'administration et au ministre de la Santé.*

DÉPART DE MONSIEUR ROGER DUBÉ À 10 H 39.

La position du conseil d'administration est de réagir auprès du ministre pour lui signifier ses commentaires et questionnements en regard de la formation d'un tel comité, dont la portée viendrait interférer dans le rôle dévolu aux administrateurs qu'il a nommés pour assurer la gouvernance du CISSS de la Côte-Nord.

DÉPART DE MONSIEUR FRANÇOIS TREMBLAY À 10 H 45.

Le président et le président-directeur général assureront le suivi.

6. Rapport de consultation populationnelle Port-Cartier

Vous référez à la page 75 du procès-verbal.

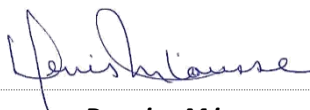
8. État de situation dossier juridique

Vous référez à la page 75 du procès-verbal.

9. Clôture

Si on ne se reparle pas, d'ici l'automne, bon été mais peut-être qu'on devra avoir un CA d'urgence, principalement à ce sujet.

Sur motion dûment appuyée, l'assemblée est levée à 10 h 58.



Denis Miousse
Président



Marc Fortin
Secrétaire